

Fiche de pré-inscription obligatoire pour les **MERCREDI**.
MAI-JUILLET 2021

Merci de joindre le chèque avec ce formulaire. Vous pouvez indiquer la date d'encaissement au dos du chèque.



L'EGYPTE, avec un peu de Bande dessinée

VOUS POUVEZ INSCRIRE A LA JOURNEE OU A LA DEMI-JOURNEE

à partir de 5 euro la demi-journée :

- Mercredi 05 MAI	Matin	. AP
- Mercredi 12 MAI	Matin	. AP
- Mercredi 19 MAI	Matin	. AP
- Mercredi 26 MAI	Matin	. AP
- Mercredi 02 JUIN	Matin	. AP
- Mercredi 09 JUIN	Matin	. AP
- Mercredi 16 JUIN	Matin	. AP
- Mercredi 23 JUIN	Matin	. AP
- Mercredi 30 JUIN	Matin	. AP

merci d'entourer vos choix et de bien indiquer le nom de l'enfant au verso
le total des 1/2 journées se monte à 9 X 5 euro soit : 45 euro
le total des journées se monte à 9 x 10 euro, soit : 90 euro

Bien vivre sa journée du mercredi au Centre de Loisirs de la maison des Jeunes c'est ne pas oublier :

- de bien se coiffer le matin !!!!!
 - de prendre une casquette et une crème solaire quand le soleil est de sortie.
 - de prendre un k-way quand le temps est à la pluie.
 - de se laver les mains en arrivant, avant et après chaque activités.
 - Avoir dans sa poche une petite bouteille de gel Hydro-alcoolique
 - de mettre son repas dans un sac isotherme.
 - de prévenir et faire une autorisation de sortie quand une personne, autre que les parents, vient chercher l'enfant.
 - de respecter les horaires d'arrivée **9h45** le matin, et de départ le soir, entre 17H30 et **19H00**, pour ne pas gêner l'organisation de la journée.
- Fermeture des portes à 19h00.

Merci de prévoir un plan B en cas de retard. Les animateurs terminent leur travail à 19h00. En cas d'accident de métro, merci de nous prévenir au 0143314484 ou par mel : mjsm@club.fr au moment ou cela se produit.

- de consulter sa boîte mel pour se tenir au courant du programme de la journée.
 - de transmettre à la direction tout changement de coordonnées (adresse, téléphone, mel, ..).
 - de laisser tout appareil électronique (MP3, téléphone portable, ...) chez soi ou de le laisser dans le bureau.
 - de récupérer toutes ses affaires en partant de la maison des Jeunes (vêtements, sac isotherme, livres, jouets, ..).
- Les enfants peuvent apporter des jouets personnels (cartes à jouer, toupie, etc...). S'ils sont une gêne au bon déroulement des activités, ils seront déposés au bureau et récupérés à 17H30.

Montant du chèque à l'ordre des "**Jeunes de saint Médard**":

Adresse INTERNET : (obligatoire)

Date;

Signature:

Nom, prénom et âge de l'enfant :

